



Communiqué

Ouvrages d'art: «L'Etat apporte son soutien technique aux collectivités»

**Le ridicule ne tue pas...croisons les doigts pour que
l'inconséquence du gouvernement ne le fasse un jour!**

La ministre des Transports Elisabeth Borne a présenté lors du conseil des ministres du 22 août 2018 une communication du gouvernement sur la « sécurité des ouvrages d'art de transport routier » suite aux événements tragiques de Gênes. Si nous ne reviendrons pas ici sur l'habillage réalisé concernant le réseau routier national (retrouvez notre précédent communiqué [ICI](#)), **les affirmations de la ministre relatives au patrimoine routier des collectivités (conseil départementaux et communes) méritent qu'on s'y attarde !**

Constatant sans doute qu'il est difficile de rester silencieuse sur un patrimoine représentant plus de 80 % du patrimoine routier français en linéaire, elle affirme que « *L'Etat apporte son soutien technique aux collectivités à travers l'expertise et l'ingénierie du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)* ».

Le CEREMA, parlons-en justement ! Un creuset de compétences effectivement précieux en matière d'ouvrages d'art, d'infrastructures, de transports, d'aménagement, de risques, de bâtiments... Sauf que les précédents gouvernements n'ont jamais souhaiter se pencher sérieusement sur son ouverture réelle aux collectivités, **avant que l'actuel gouvernement ne le soumette volontairement à une cure budgétaire drastique.** Ainsi, en dépit de la mobilisation de son personnel et de nombreuses interventions parlementaires, le CEREMA est voué à perdre plus de 500 postes d'ici 2022 (soit de l'ordre de 20 % des postes de l'établissement supprimés), suivant un rythme double à celui imposé en 2018 à son ministère de tutelle, pourtant champion des baisses d'effectifs. Un contexte qui a conduit en 2017 à la démission de son Président et de son Directeur Général. **Alors NON, sans changement concret de trajectoire budgétaire pour le ministère des Transports et ses établissements publics, le gouvernement n'est pas crédible dans ses affirmations !**

FO condamne l'éclatement et le démantèlement de la chaîne de compétences techniques publiques dans le domaine des infrastructures routières entamée en 2007 par la disparition des DDE, prolongée par les suppressions successives de missions d'ingénierie et de solidarité de l'État auprès des collectivités (ATESAT en particulier qui permettait un conseil sur la gestion du patrimoine routier). Et **ce n'est pas la création annoncée d'une Agence Nationale de la Cohésion des Territoires**, dont les bras armés seront quelques sous-Préfets saupoudrés sur le territoire déguisés en ingénieurs ou techniciens, **qui comblera le besoin d'ingénierie d'appui de l'État aux collectivités !**

Aussi, la FEETS-FO revendique de **renforcer des effectifs et des moyens des composantes du réseau scientifique et technique du ministère en charge des Transports et de l'Équipement** au bénéfice de l'ensemble de la Nation (CEREMA, IFSTTAR et écoles en particulier), **et de rétablir dans les services territoriaux de l'État le caractère technique des compétences** au bénéfice et en appui des collectivités.

Cela éviterait aux décideurs d'aujourd'hui de renvoyer volontairement la note ou la responsabilité aux suivants. **Après Gênes, personne ne peut plus dire « Ça n'arrivera pas ! ».**

Paris, le 23 août 2018